



 **Université
Paris Nanterre**

CURSUS FRANCO- ALLEMAND EN DROIT

Un parcours – deux diplômes



Déroulement des études

Le cursus franco-allemand en droit des Universités Paris Nanterre et de Potsdam est le seul à offrir un programme simultané de droit français et de droit allemand. Que ce soit à Potsdam ou à Paris Nanterre, les étudiants suivent les mêmes enseignements des deux ordres juridiques. Chaque droit est enseigné dans sa langue par des enseignants originaires du système juridique en question.

VARIANTE I

L1 et L2 À L'UNIVERSITÉ DE POTSDAM



Les étudiants français de la variante I passent les deux premières années d'études à l'Université de Potsdam, aux côtés des étudiants allemands. Ils y commencent leur formation en droit allemand et participent aux séminaires de droit français.

VARIANTE II

L1 À L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE



Les étudiants de la variante II démarrent leurs études à l'Université Paris Nanterre où ils suivent des enseignements de droit français mais également des cours de droit allemand et de linguistique visant à les préparer à la période de mobilité de deuxième année.

L2 À L'UNIVERSITÉ DE POTSDAM



Les étudiants partent un an à l'Université de Potsdam afin d'y suivre des enseignements de droit allemand et français aux côtés de leurs camarades de la variante I et des étudiants allemands.

VARIANTES I ET II

L3 À L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE



Les étudiants des deux variantes se rendent à l'Université Paris Nanterre où ils étudient ensemble en troisième et dernière année de licence, à l'issue de laquelle ils obtiennent deux diplômes universitaires.



Après la troisième année d'études

Les étudiants peuvent s'inscrire au master franco-allemand (M1 à l'Université Paris Nanterre et en deuxième année en M2 à l'Université de Potsdam) ou à un master classique. Les étudiants ont aussi la possibilité de retourner à l'Université de Potsdam pour se préparer au premier examen d'État de droit (Erste Juristische Prüfung).



Lien pour des informations supplémentaires





Diplômes

L'Université Paris Nanterre délivre une Licence de Droit (« mention Droit français - Droits étrangers, parcours Droit français / Droit allemand »). De son côté, l'Université de Potsdam décerne le diplôme de Bachelor of Laws – LL.B. – German-French Studies.

Pour les étudiants de la variante I, les résultats obtenus en droit français en troisième année sont reconnus à l'Université de Potsdam comme l'examen de spécialisation (Schwerpunkt), qui compte 30% de la note globale au premier examen d'État de droit allemand.

Les étudiants des variantes I et II ont la possibilité de passer l'examen intermédiaire (Zwischenprüfung) à l'Université de Potsdam, ce qui leur permet d'être admis au premier examen d'État de droit allemand (Erste Juristische Prüfung).





Perspectives professionnelles

Les diplômés issus de ce double parcours sont très demandés sur le marché du travail, et notamment dans les cabinets d'avocats ou entreprises internationaux ainsi que dans les organisations européennes ou internationales.

Candidature et admission

Les candidatures s'effectuent sur la plateforme Parcoursup selon les délais imposés. Un test d'orientation en langue (TOL) organisé par l'Université Paris Nanterre permettra de préciser l'admission. Par ailleurs, un entretien aura lieu pour les étudiants ayant obtenu d'excellents résultats au TOL et souhaitant démarrer le cursus dans le cadre de la variante I (premières années en mobilité à l'Université de Potsdam).





Contact

Prof. Dr. Stéphanie Rohlfig-Dijoux

Responsable de programme

e-mail: srohlfigdijoux@parisnanterre.fr

Site internet du cursus:

www.droit-franco-allemand-paris-nanterre.com



Université Paris Nanterre

UFR DSP

Bât. Simone Veil

200 avenue de la République

92 001 Nanterre Cedex



Retrouvez également l'Association

du Cursus Franco-Allemand sur Facebook:

www.facebook.com/associationacfa



Statut: Mai 2024

Sources d'images: Tobias Hopfgarten (1), Service Communication de l'Université Paris Nanterre (1, 3, 5, 6), Ernst Kaczynski (4), Kalra Fritze (3)